Numéro du BEEFP 91-1 34 Ottawa (Ontario) **Bâtiment de l'intendance** Station d'écluse d'Ottawa

Le bâtiment de l'intendance a été construit en 1827, selon les plans préparés par le Corps of Royal Engineers. Dans les années 1980, on a restauré l'édifice pour lui redonner son aspect des années 1840. L'édifice abrite actuellement le Musée Bytown et fait partie du lieu historique national du canal Rideau. Parcs Canada en est le gardien. Consulter le rapport 91-1 34 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le Bâtiment de l'intendance a été désigné «édifice classé» en raison de sa valeur historique, de ses caractéristiques architecturales imposantes et de l'importance qu'il revêt dans l'environnement.

La construction du Bâtiment de l'intendance est directement reliée à la stratégie de défense adoptée par les deux Canada dans les années 1820 et à l'évolution qu'a connue cette stratégie. Le Bâtiment, qui servait autrefois d'entrepôt pour les nombreux chantiers de construction situés en bordure du canal Rideau, est aussi l'un des plus anciens édifices de pierre que l'on trouve encore à Ottawa. À ce titre, il est associé aux origines de la vie militaire du pays et au développement subséquent de la rivière Rideau et de la ville d'Ottawa.

Seule structure locale datant de la période de construction du canal Rideau, le Bâtiment de l'intendance témoigne de la période la plus ancienne et la plus importante du développement de cette région. La proéminence de l'édifice, tant historique qu'architecturale, dans la Vallée du Colonel-By, s'accroît fortement de par sa relation physique avec d'autres éléments de la vallée, tout particulièrement l'escarpement est de la colline du Parlement, la rivière des Outaouais et la station d'écluse(ensemble des écluses et maison éclusière). Dans les années 1990, on a rétabli le réseau de passages qui existait au XIX^e siècle à l'aide de matériaux contemporains.

Des proportions équilibrées et des élévations symétriques confèrent à l'édifice une présence particulièrement imposante, que viennent renforcer l'impact visuel et la texture des murs de maçonnerie. Le Bâtiment de l'intendance présente aussi ce caractère distinctif des édifices commerciaux et industriels antérieurs à la Confédération, caractère qu'a mis en relief la restauration exécutée d'après la configuration des années 1840. Le plan de l'édifice présente de façon équilibrée des caractéristiques du caractère fonctionnel que l'édifice revêtait à titre d'intendance et du caractère artistique manifesté par l'agencement ingénieux des ouvertures et des fenêtres et témoignant des talents exceptionnels du Corps of Royal Engineers. Le travail très fin des murs de maçonnerie, construit par le grand entrepreneur montréalais

Thomas MacKay, illustre bien l'attention portée à la construction de cet édifice situé à la frontière du Haut-Canada.

Numéro du BEEFP 91-1 34 Ottawa (Ontario) **Bâtiment de l'intendance** Station d'écluse d'Ottawa

Eléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du bâtiment de l'intendance réside dans la forme, les proportions et les caractéristiques et matériaux architecturaux qui lui confèrent ce caractère imposant des premiers édifices commerciaux.

Cet édifice rectangulaire à trois étages se caractérise par l'agencement équilibré des ouvertures sur les surfaces murales. Il est surmonté d'un toit à pignon dont les axes se recoupent au centre des élévations longues. L'espacement symétrique des portes de livraison et des fenêtres ainsi que la maçonnerie des murs texturée et en liaison brute reflètent le rôle d'entrepôt que jouait l'édifice. Tous les détails de la maçonnerie, parfaitement exécutée et encore en excellent état, témoignent des compétences des constructeurs. Il faudrait éviter toute intervention susceptible d'altérer la forme et les proportions de l'édifice ou la forme et l'agencement symétrique des ouvertures.

Bien qu'il ait fait l'objet de plusieurs modifications, l'intérieur de l'édifice comprend encore quelques grands espaces d'entreposage et des espaces à bureaux plus petits qui rappellent l'utilisation qu'en faisaient les militaires. Toute modification susceptible d'être apportée à l'intérieur de l'édifice devrait respecter cette représentation des fonctions initiales de l'édifice.

Les portes et les fenêtres sont des reproductions qui datent des travaux de restauration exécutés dans les années 1980 pour redonner à l'édifice son apparence des années 1840. Elles contribuent à mettre en relief le motif et la texture des élévations. L'assise et la texture grossières des murs de maçonnerie, ainsi que les bardeaux de bois qui recouvrent le toit, sont des éléments caractéristiques importants que l'on devrait conserver. Tout changement apporté à la forme, au fini ou aux détails de l'édifice, ou encore tout écart par rapport à la restauration des années 1980, devraient s'appuyer sur les indications de documents d'époque.

Le caractère imposant du bâtiment de l'intendance réside en partie dans son emplacement dans la vallée qui surplombe l'entrée nord du canal Rideau. Tout nouvel élément du paysage doit respecter l'emplacement de l'édifice et la relation directe qu'il entretient avec la station d'écluse du canal.

Pour plus d'information, veuillez consulter le Code de pratique du BEEFP.